

ETRE ACTEUR DU JURIDIQUE ET DU SOCIAL DE SON ENTREPRISE

Appréhender le cadre juridique, fiscal et social

<p>Objectifs – Prérequis</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les différentes formes juridiques • Définir le rôle et responsabilité d'un dirigeant • Comprendre les différents types de contrat de travail • Appréhender les principes de base du droit du travail • Décrypter le rôle des assurances • Aucun prérequis nécessaire sauf si formation en <u>distanciel</u> prévoir un ordinateur et une connexion internet 	<p>Compétences délivrées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appréhender l'environnement juridique et les différents actes de la vie des sociétés • Assimiler les spécificités de chaque statut (SA, SARL, SAS...) • Maîtriser les éléments constitutifs des différents types de contrat de travail (CDI, CDD etc...) • Acquérir la logique et le raisonnement juridique pour s'orienter en droit du travail • Définir les règles essentielles liées au contrat de travail • Distinguer les différentes catégories de contrats et assimiler leurs mécanismes 	<p>Méthodes mobilisées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposés • Questionnaire d'autoévaluation • Exercices interactifs • Mises en situation • Cas pratiques
<p>Durée de la formation</p> <p>28 heures soit 4 journées de 7 heures de formation</p>	<p>Public concerné - Effectifs</p> <p>Dirigeants en poste ou à venir, service RH 1 à 6 participants</p>	<p>Délai d'Accès</p> <p>1 mois après validation de l'inscription</p>
<p>Horaires</p> <p>Matin : 9h00 - 12h00 Après-midi : 13h30 - 17h30</p>	<p>Accessibilité</p> <p>Formation accessible aux personnes en situation de handicap</p>	<p>Lieu de Formation</p> <p>20 Rue Alessandro Volta 26500 BOURG LES VALENCE</p>
<p>Tarifs</p> <p><i>Nous consulter</i></p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Évaluation continue avec mises en situation Évaluation en fin de formation (Quizz / QCM)</p>	<p>Inscription</p> <p>Nous contacter au 04.81.16.10.22 ou contact@oryade.fr</p>

Document mis à jour le 24/02/2025

ORYADE

Siège : 85 Impasse Tépier - 26300 BOURG DE PEAGE
Bureaux : 20 rue Alessandro VOLTA - 26500 BOURG LES VALENCE
Standard : 04.81.16.10.22 - e-mail : contact@oryade.fr

SIRET : 903 407 666 00010 - TVA Intracommunautaire : FR39903407666 - APE : 8559A
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84260320126 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

Document mis à jour le 24/02/2025

ORYADE

Siège : 85 Impasse Tépier - 26300 BOURG DE PEAGE

Bureaux : 20 rue Alessandro VOLTA - 26500 BOURG LES VALENCE

Standard : 04.81.16.10.22 - e-mail : contact@oryade.fr

SIRET : 903 407 666 00010 - TVA Intracommunautaire : FR39903407666 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 84260320126 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

1^{er} Jour

Caractéristiques générales des sociétés et principe des assurances

- Définition et objectifs de la société
- Cadre juridique du droit des sociétés
- Comparer les cadres juridiques, fiscaux et sociaux des différents types de société
- Le rôle économique des assurances et leurs principes juridiques
- Identifier les assurances (biens et personnes)

2^{ème} Jour

Statut, rôle et responsabilité des dirigeants

- Statut des dirigeants sociaux : capacité juridique, nomination, révocation
- Contrat de travail des dirigeants et leurs responsabilités envers la société
- Domaine de responsabilité : individuelle/collective, civile/pénale/fiscale

3^{ème} Jour

Type de contrat et les obligations liées à l'embauche

- Formalités administratives et obligations des parties
- Les types de contrats et leurs spécificités (CDI, CDD, partiel...)
- Les différentes clauses des contrats (obligatoires et spécifiques)
- Modifications du contrat de travail, changement de conditions et avenants

4^{ème} Jour

L'essentiel du droit du travail

- Connaître les sources actuelles (lois, décrets, règlements, jurisprudence...)
- Cerner le rôle des instances et juridictions compétentes en matière de droit du travail (URSAFF, médecine du travail, inspection du travail...)
- Maîtriser et appliquer les règles juridiques en matière de recrutement
- Respecter le temps de travail dans l'entreprise (durée légale, aménagement du temps de travail, congés payés, aménagement de poste...etc...)
- Pouvoir disciplinaire de l'employeur en cas de sanction du salarié